



Ukraine : les milliers de manifestants résistent à un assaut de la police

Page B 5

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CIV N° 283

LE DEVOIR, LE JEUDI 12 DÉCEMBRE 2013

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

CÉGEP

Place à l'« histoire du Québec contemporain »

Le nouveau cours remplacera un des deux cours de la formation complémentaire

LISA-MARIE GERVAIS

Le nouveau cours d'histoire obligatoire au cégep s'appellera « Histoire du Québec contemporain » et remplacera vraisemblablement l'un des deux cours complémentaires de la formation générale, a appris *Le Devoir*. C'est, du moins, le scénario recommandé par le comité-conseil chargé de réfléchir à l'implantation du cours qui sera soumis prochainement à la consultation.

Quant au contenu, sans écartier les références multidisciplinaires (aux mouvements sociaux et à la politique nationale), le projet de devis du cours d'histoire montre qu'il fait une large place au contenu historique, ayant notamment comme objectif d'« expliquer des grands repères historiques du Québec contemporain ». Ce projet de devis, élaboré par un comité formé de sept historiens sur un total de 11 membres, devrait être envoyé « incessamment » aux collèges pour consultation dès janvier, selon le cabinet du ministre Pierre Duchesne.

Objectif 2014

Rappelons que l'objectif est de l'implanter le plus vite possible afin que les cégepiens débutant à l'automne 2014 puissent avoir suivi le cours à la fin de leur parcours.

Mais mettre sur pied un tel cours n'est pas chose simple. Il devra cheminer à travers toute une série d'étapes comprenant des consultations internes et publiques. Le Règlement sur le régime d'études collégiales devra également être modifié pour pouvoir inclure officiellement le cours d'histoire.

Concrètement, la formation générale commune et obligatoire, avec ses quatre cours de français, ses trois de philosophie, ses deux d'anglais et ses trois d'éducation physique, demeurera intacte. Un nouvel item sera ajouté à la formation générale pour permettre d'in-

POSTES CANADA ABANDONNE LE PORTE-À-PORTE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

De 6000 à 8000 emplois de facteurs disparaîtront à la suite des transformations annoncées par Postes Canada.

Le courrier ne sera plus livré à domicile

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Les enfants du monde peuvent peut-être écrire gratuitement au père Noël, qui habite au Canada, comme son code postal H0H 0H0 le prouve, mais les bambins canadiens devront bientôt marcher jusqu'au coin de la rue

pour aller cueillir ses réponses. Postes Canada a annoncé que d'ici cinq ans, elle cessera complètement la livraison du courrier à la porte pour lui substituer des boîtes postales collectives. De 6000 à 8000 emplois de facteurs disparaîtront.

La société de la Couronne avait besoin d'un coup de barre. Selon une étude du

C.D. Howe Institute publiée en août dernier, si rien n'est fait, Postes Canada enregistrera une perte d'un milliard de dollars en 2020. Le prix du timbre unitaire passera donc de 63 ¢ à 1 \$ dès le 1^{er} avril prochain. Ceux qui achèteront un lot de timbres ne payeront que 85 ¢ l'unité, ce qui représente malgré tout une hausse de 35 %. La hausse

à 65 ¢ qui était prévue pour le 1^{er} janvier est annulée.

Les services affectés

Cependant, ce sont surtout les services qui seront affectés. Les cinq millions de domiciles qui reçoivent encore leur courrier à la porte, soit 40 % de tous les domiciles du pays, perdront ce privilège d'ici cinq ans. Postes Canada installera des

boîtes postales collectives, forçant les citoyens à se déplacer (souvent au bout de la rue) pour récupérer leur courrier. Postes Canada estime qu'il en

VOIR PAGE A 8 : POSTES

Lire aussi « C'est vrai qu'on vous verra plus chez nous ? » Plusieurs facteurs étaient attendus mercredi. **Page A 8**

La force de la couleuvre brune

Parce que son statut est jugé précaire, sa simple présence peut forcer l'arrêt d'un chantier de construction... comme celui du futur pont Champlain



PHILIPPE LAMARRE

Au Québec, on ne trouve la couleuvre brune que dans la région de Montréal, où elle affectionne les terrains vacants et en friche.

JEANNE CORRIVEAU

Elle a beau être discrète et inoffensive, sa seule présence peut obliger l'arrêt d'un chantier de construction. Elle a même réussi à faire parler d'elle à la commission Charbonneau plus tôt cette année. C'est parce que son statut est jugé précaire que la couleuvre brune doit faire l'objet de mesures de protection particulières lors de travaux de construction. Le chantier du futur pont Champlain n'y fera pas exception.

En 2010, la sauvegarde d'une quarantaine de couleuvres brunes avait fait partie des conditions imposées par le ministère de l'Environnement pour la délivrance du certificat

d'autorisation du chantier du complexe Turcot.

Puis, en janvier dernier, l'ingénieur Michel Lalonde avait relaté devant la commission Charbonneau que le chantier du Faubourg Contrecoeur avait dû être retardé en raison de la découverte de couleuvres brunes sur le site. Après que trois couleuvres eurent été capturées et déplacées, les travaux avaient pu commencer, avait-il dit.

Pourquoi tant d'émoi sur les chantiers? C'est que la couleuvre brune a été placée sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec en 1992. Elle est considérée comme rare parce qu'au Québec, on ne la

VOIR PAGE A 8 : COULEUVRE

AUJOURD'HUI

Politique Dominique Poirier remplacera André Boisclair à New York.

Le gouvernement Marois a nommé l'animatrice déléguée générale du Québec. **Page A 2**



Avis légaux..... B 6
Décès..... B 4
Météo..... B 3
Mots croisés..... B 2
Petites annonces..... B 4
Sudoku..... B 6

En dénonçant le système

SYLVIE THERRIEN a brisé le silence

Le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) a mené une campagne de soutien financier pour lui venir en aide, pour que notre solidarité collective devienne un rempart et, en quelque sorte, le prolongement de son courage.

C'est la réponse que nous avons reçue...

40 232 \$

de la part de 738 donateurs

CNC

CONSEIL NATIONAL
DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES
www.lecnc.com

ACTUALITÉS

Dominique Poirier succède à Boisclair à New York

La communicatrice devient la nouvelle déléguée générale du Québec

ROBERT DUTRISAC
Correspondant parlementaire à Québec

Le gouvernement Marois a nommé la communicatrice Dominique Poirier déléguée générale du Québec à New York en remplacement d'André Boisclair.

C'est le ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, Jean-François Lisée, qui en a fait l'annonce mercredi en début de soirée. « C'est quelqu'un qui, par sa prestance, sa personnalité, représente l'image du Québec qu'on veut envoyer à l'extérieur: un Québec jeune, dynamique, moderne. »

« Servir le Québec »

Dominique Poirier défendra les politiques du gouvernement québécois, « y compris sa volonté de faire la souveraineté du Québec » et la charte de la laïcité, a indiqué le ministre. Cette nomination devrait être bien accueillie par l'opposition libérale puisque c'est Dominique Poirier que le Parti libéral du Québec avait choisie pour animer les débats lors de la course à la chefferie du parti, croit Jean-François Lisée.

C'est « une grande généraliste », une qualité nécessaire

pour remplir le poste de délégué général à New York, a souligné le ministre. En décembre 2012, le gouvernement Marois avait nommé un autre journaliste, Stéphane Paquet, délégué général à Londres.

Âgée de 50 ans, Dominique Poirier s'est jointe à Radio-Canada en 1985. Journaliste parlementaire à Québec pendant quelques années, elle a aussi animé *Le téléjournal* et *Le point*.

Il y a plusieurs mois, Dominique Poirier avait manifesté à la première ministre Pauline Marois son désir de « servir le Québec » et plus récemment, un intérêt pour le poste de déléguée générale à New York, a indiqué le ministre.

Avec l'ajout de Dominique Poirier, le réseau diplomatique du Québec à l'étranger sera composé d'une majorité de femmes. La déléguée générale touchera le même salaire qu'André Boisclair, soit quelque 175 000 \$ par an. La semaine dernière, le gouvernement Marois a trouvé à André Boisclair, qui avait annoncé en septembre qu'il quittait temporairement ses fonctions de président du Comité d'examen environnemental de la Baie-James et du Nord québécois.

Le Devoir



Jean-François Lisée estime qu'il n'y a pas de lien direct entre le débat sur la charte et la hausse des appuis à la souveraineté.

Le Canada devient un corps étranger pour le Québec, dit Lisée

ROBERT DUTRISAC
Correspondant parlementaire à Québec

Avec le débat sur la charte de la laïcité, le gouvernement Marois contribue à faire du Canada « un corps étranger » au Québec, juge le ministre responsable de la région de Montréal et des relations avec la communauté anglophone, Jean-François Lisée.

« Le Canada devient de plus en plus un corps étranger », a déclaré dans un point de presse Jean-François Lisée, qui voit dans l'évolution de la situation politique une confirmation de sa thèse sur la « décanadianisation » des Québécois.

« Je pense qu'elle [la charte de la laïcité] contribue à hausser la volonté des Québécois de décider eux-mêmes sans demander la permission », a-t-il fait valoir. Jean-François Lisée estime toutefois qu'il n'y a pas de lien direct entre le débat sur la charte et la hausse des appuis à la souveraineté que montre le dernier sondage CROP-La Presse publié mercredi. Après répartition des indécis, les intentions de vote référendaire s'élevaient à 44 % contre 37 % en septembre.

« On est en train de décider entre Québécois comment on voudrait élaborer notre vivre-ensemble », a souligné le ministre tandis que l'approbation ou non de la charte par la Cour suprême est perçue « comme une ques-

« On est en train de décider entre Québécois comment on voudrait élaborer notre vivre-ensemble »

Jean-François Lisée

tion secondaire » par la population québécoise. « Le facteur canadien dans ce débat, il est inexistant. On réfléchit à ces questions comme si nous n'étions pas dans la fédération canadienne. C'est en ça que je vois que les fédéralistes ont beaucoup de difficulté à dire quelle est la valeur ajoutée de notre présence au Canada dans un débat comme celui de la charte. »

Les décisions du gouvernement fédéral vont à l'encontre de la volonté des Québécois, soutient-il: péage sur le pont Champlain, réduction de l'intervention des fonds de travailleurs, durcissement de l'assurance-emploi. « Chaque fois qu'on parle du Canada en ce moment au Québec, c'est des bâtons dans les roues », a affirmé Jean-François Lisée.

« La tendance de fond, c'est la disparition de la pertinence du

Canada dans la vie des Québécois », croit le ministre. Même la déconiture du Bloc québécois aux dernières élections contribue au phénomène maintenant qu'un parti fédéraliste, le Nouveau Parti démocratique, est la voix majoritaire du Québec à Ottawa. « Depuis que le Bloc est moins présent, on voit aussi que l'intérêt [des Québécois] pour la politique fédérale est en retrait », a avancé Jean-François Lisée.

Confiance en l'action

De son côté, le président du Conseil du trésor, Stéphane Bédard, bien qu'il se soit défendu de commenter les sondages, estime que « les Québécois prennent confiance dans l'action gouvernementale ». Selon lui, la population se reconnaît dans le discours du gouvernement Marois sur la charte. « Les Québécois sont fiers de ce discours-là », a-t-il déclaré, tout en invoquant « la bonne performance économique » pour expliquer l'embellie.

Dans le dernier sondage CROP, le PQ recueille 35 % des intentions de vote, à égalité avec le Parti libéral mais en avance chez les francophones: 40 % pour le PQ contre 27 % pour le PLQ. La satisfaction envers le gouvernement a grimpé de 9 points de pourcentage pour s'établir à 41 %.

Le Devoir

CHUM: une indemnité de 70 000 \$ pour Paire

AMÉLIE
DAOUST-BOISVERT

Son contrat résilié à compter du 17 décembre, le directeur général du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), Christian Paire, quittera l'établissement avec une indemnité de départ de 70 000 \$.

C'est le sous-ministre Michel Fontaine qui agira à titre de directeur général par intérim. Michel Baron, qui avait écrit le rapport sur les problèmes de gestion du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) l'an dernier, a pour sa part été nommé accompagnateur, évitant la tutelle à l'établissement montréalais.

M. Paire avait été suspendu avec solde le 2 décembre dernier dans la foulée du dépôt du rapport du vérificateur général du Québec.

Le ministre de la Santé, Réjean Hébert, tenait à ce que l'intérim ne soit pas assuré par un des membres de la haute direction actuelle. « Ça prenait quelqu'un de l'extérieur », a-t-il fait valoir mercredi. C'est pour cette raison que le CA est revenu sur sa décision de nommer Yvan Gendron, l'ancien directeur général associé.

Même si Réjean Hébert indique que les conditions de départ de M. Paire sont confidentielles, il a expliqué aux journalistes qu'il recevrait huit mois de son salaire de base de 210 000 \$, moins un montant de 70 000 \$ versé en trop par le passé. On peut donc croire, avec un simple calcul, que M. Paire empoche 70 000 \$ en compensation.

Selon M. Hébert, le conseil d'administration du CHUM fait preuve de « bonne volonté » avec ces décisions, qui ont par ailleurs été annoncées par communiqué après 22 h mardi soir.

Le ministre souhaite que l'hôpital, qui anticipe un déficit de 13 millions, présente un plan de retour à l'équilibre budgétaire, possiblement pour le 31 mars prochain. « Il y a des mesures qui peuvent être prises pour diminuer les coûts administratifs », assure M. Hébert.

Un concours sera ouvert à brève échéance afin de désigner un nouveau directeur général pour l'établissement.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

Couillard exige le dépôt d'un budget dès février

Québec — Inquiet de la réaction des marchés financiers, le chef libéral Philippe Couillard exige le dépôt du budget et des crédits dès le mois de février.

En entrevue à La Presse canadienne mercredi, M. Couillard a dit trouver « irresponsable » le dépôt du prochain budget aussi tard qu'à la fin du mois d'avril, comme l'a laissé entendre la veille la première ministre Pauline Marois. D'ordinaire, le ministre des Finances présente les orientations budgétaires annuelles du gouvernement peu après la mi-mars. Le dernier budget du Parti québécois au pouvoir remonte cependant à novembre 2012. Après avoir raté ses cibles tant en matière de croissance économique que de revenus, le gouvernement Marois n'a plus les moyens de laisser planer l'incertitude jusqu'au

printemps, a soutenu le leader libéral. À son avis, la confiance des milieux financiers et des investisseurs envers le Québec est ébranlée par les erreurs de prévision et le déficit « qui dépasse largement l'année en cours ».

M. Couillard accuse le gouvernement d'avoir plongé le Québec dans une « spirale » de déficits — 2,5 milliards \$ cette année, au moins 1,75 milliard \$ l'an prochain — qui pourrait aller au-delà de l'objectif annoncé du retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016. Le chef libéral n'a pas manqué de souligner qu'une décote du crédit du Québec aurait des conséquences désastreuses. Pour rétablir la confiance des investisseurs et des marchés, le gouvernement n'a d'autre choix, selon lui, que d'abattre ses cartes le plus tôt possible.

La Presse canadienne

CONCOURS
Sous le soleil de Cuba
LE DEVOIR MELIÀ HOTELS INTERNATIONAL CUBA sunwing.ca

DERNIÈRE SEMAINE POUR PARTICIPER
LE TIRAGE AURA LIEU LE 16 DÉCEMBRE

Gagnez un voyage pour deux personnes à
VARADERO

CE VOYAGE COMPREND :
Vois aller / retour avec Sunwing,
Départ de Montréal
Sept nuits d'hébergement
en formule tout inclus
au tout nouveau
hôtel Melia Marina Varadero

Hôtel Melia Marina Varadero

Pour participer au concours, remplissez le formulaire en ligne et répondez aux deux questions.
www.ledevoir.com/concours
www.meliacuba.com | sunwing.ca

Pas d'accréditation média pour Brazeau

La demande du sénateur suspendu Patrick Brazeau pour être accrédité comme journaliste membre de la Tribune de la presse à Ottawa a été rejetée mercredi. La direction de la Tribune parlementaire a étudié la demande et a voté unanimement contre son admission. Patrick Brazeau, qui a été nommé sénateur par le premier ministre conservateur Stephen Harper, a été exclu du caucus du parti après avoir été arrêté pour agression sexuelle et voies de fait. Puisqu'il siégeait depuis comme sénateur indépendant, M. Brazeau estimait qu'il avait l'impartialité nécessaire pour être journaliste sur la colline parlementaire et ainsi dire la vérité aux Canadiens.

La Presse canadienne

Le procès de Bain doit débiter en janvier 2015

Le procès de Richard Bain, accusé notamment de meurtre prémédité et de tentative de meurtre en lien avec l'attentat du Métropolis lors de la soirée électorale du Parti québécois le 4 septembre 2012, aura lieu à compter de janvier 2015, mais on ne sait pas encore s'il sera représenté par un avocat ou non. Bain cherche à se faire représenter par un avocat payé par l'État. Il n'est pas admissible à l'aide juridique, mais affirme ne pas être en mesure de se payer un avocat. M^e Jean-Marc Tremblay, qui pilote la requête pour l'accusé, n'était pas présent en cour mercredi pour la procédure.

La Presse canadienne

Vous cherchez à vendre un tableau, un piano, un manteau...?

LE DEVOIR

Nous nous faisons un devoir de vous en débarrasser

Rubrique Marchandises
À partir de 50 \$ /semaine 100 \$ /mois
514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

ACTUALITÉS

Le diable est dans les détails



MICHEL DAVID

On peut facilement comprendre la joie des péquistes à la vue des résultats du dernier sondage CROP-Gesca, qui leur donne l'impression d'avoir le vent dans les voiles en cette fin d'année et, qui sait, de pouvoir enfin entrer dans la terre promise de la majorité parlementaire au printemps prochain.

En prime, CROP annonce une progression inespérée de la souveraineté, qui se situerait maintenant à 44 %, soit son plus haut niveau depuis l'élection du 4 septembre 2012. Il n'en fallait pas plus à Jean-François Lisée pour conclure que le Canada était désormais perçu comme un « corps étranger » par les Québécois.

Inversement, les libéraux ont dû avoir un coup de cafard. Ils n'avaient sans doute pas besoin des sondages pour constater que leur chef, qui devait mettre Pauline Marois dans sa petite poche, n'est pas à la hauteur de leurs espérances. Contre toute attente, c'est maintenant Philippe Couillard qui se retrouve maintenant dans l'obligation de démontrer qu'il a l'étoffe d'un premier ministre. Sur les banquettes libérales, plusieurs seront nerveux quand le nouveau député d'Outremont fera sa rentrée à l'Assemblée nationale le 11 février prochain.

Avant de sabler le champagne, les péquistes auraient néanmoins intérêt à regarder d'un peu plus près l'échantillon du sondage CROP, dont les résultats semblent très différents de ceux auxquels Léger Marketing est arrivé presque au même moment et qui laissent plutôt entrevoir l'élection d'un gouvernement libéral. Comme dit le proverbe, le diable se cache souvent dans les détails, et cela est particulièrement vrai des sondages.

Il est encore impossible de discerner une tendance claire

Au départ, il semble difficile d'expliquer la baisse du PLQ enregistrée par CROP, alors que son sondage lui accorde 8 points de plus que Léger Marketing dans l'électorat non francophone et que les deux maisons arrivent presque aux mêmes résultats chez les francophones. Normalement, cela n'aurait-il pas dû profiter aux libéraux ?

Un examen plus approfondi révèle une différence de taille dans les deux échantillons. Pour la compilation des intentions de vote après répartition des indécis, les francophones représentent 84 % des répondants dans le cas de CROP. Chez Léger Marketing, ils représentent seulement 79 %, soit la proportion de l'ensemble de la population québécoise qu'ils représentent selon Statistique Canada. Si CROP avait pondéré ses résultats de la même façon, ils auraient été sensiblement les mêmes que ceux de Léger Marketing.

Le vice-président de CROP, Youri Rivest, explique que la pondération avant répartition des indécis permettait bien d'arriver à une proportion de 80 % de francophones, mais il reconnaît qu'ils sont surreprésentés dans les résultats après répartition.

Le même phénomène s'est produit dans le cas des intentions de vote référendaire. Situer le Oui à 44 % après répartition des indécis ne refléterait donc pas la réalité. Avec la même pondération que Léger Marketing, CROP serait vraisemblablement arrivé à un chiffre analogue, soit 37 %.

Plusieurs lecteurs m'ont reproché avec raison d'avoir utilisé le résultat avant répartition des indécis, soit 33 %, dans ma chronique de samedi dernier. À 37 %, on ne peut pas conclure que la charte de la laïcité plombe la souveraineté, pas plus qu'elle ne la fait progresser.

Dans l'entrevue qu'elle a accordée mardi à Radio-Canada, la première ministre Marois ne semblait pas particulièrement pressée de déclencher des élections, reportant la présentation du budget à la période de Pâques. Le gouvernement dispose de ses propres sondages, qu'on dit encourageants, mais il est encore impossible de discerner une tendance claire. Soit, seulement 17 % des électeurs inscrits ont voté lundi dans Viau, mais le PQ a coiffé QS de justesse, alors qu'il avait recueilli deux fois plus de voix en septembre 2012.

Les résultats de CROP relatifs à la satisfaction à l'endroit du gouvernement constituent néanmoins un indice qui peut être pris en compte, dans la mesure où il n'y a pas eu répartition des indécis dans ce cas. M. Rivest suggère toutefois de considérer avec prudence une hausse de 32 % à 41 % en un seul mois. Sur une plus longue période, elle est moins spectaculaire.

Dans son bilan de fin de session, mardi, François Legault a voulu voir des signes positifs dans la tendance révélée par les différents sondages. Sans vouloir tourner le fer dans la plaie, aussi bien CROP que Léger Marketing situent son parti sous la barre des 20 %. Qu'on utilise les chiffres de l'une ou l'autre firme, le simulateur mis au point par le site Too Close to Call, qui transpose localement les chiffres nationaux, n'accorde que six circonscriptions à la CAQ.

M. Legault a réitéré que tous ses députés voteront en bloc contre le prochain budget si le gouvernement ne remplit pas ses conditions. Comme il le disait si bien : on verra.

mdavid@ledevoir.com

Les employés sommés de garder le silence à vie

L'opposition dénonce la nouvelle politique de confidentialité pour les salariés parlementaires

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Les partis d'opposition rejettent une nouvelle politique de confidentialité désormais imposée à tous leurs employés — non seulement à Ottawa, mais à travers le pays — les contraignant à ne partager aucune information récoltée dans le cadre de leur travail. Et ce, à vie.

Les membres du comité de régie interne — qui se rencontrent à huis clos — s'étaient entendus pour adopter une entente uniforme de confidentialité pour les employés de députés ou de chefs de parti, puisque précédemment celles-ci variaient d'un bureau à l'autre. Mais le libellé n'avait pas été voté, selon les dires de l'opposition. Le résultat, distribué au cours des derniers mois, a fait sursauter les salariés et leurs patrons.

Informations personnelles

L'entente stipule que l'information à laquelle peuvent avoir accès les employés parlementaires dans le cadre de leurs fonctions est « politiquement sensible et confidentielle et [ils] ne dévoiler [ont] pas de telles informations, sauf si c'est exigé par la loi ». Qui plus est, « cette entente va au-delà de la période d'embauche » et, si elle

est enfreinte, l'employé risque le congédiement ou d'autres sanctions.

« C'est sûr qu'il y a une confidentialité qu'il faut avoir, mais le langage va beaucoup trop loin », a déploré le néodémocrate Peter Julian, qui siège au comité.

La nouvelle politique est trop vague, reproche le Nouveau Parti démocratique, car elle ratisse tous les types de renseignements. Les néodémocrates sont d'accord pour interdire la divulgation de dossiers personnels d'électeurs ou des informations partiales propres aux partis — comme une liste de membres. Mais le NPD a l'impression que la nouvelle entente vise surtout à museler les possibles dénonciateurs, cela après des mois de scandale au Sénat alimenté de quelques fuites d'information dans les médias. Le parti demandera au président des Communes et du comité, Andrew Scheer, de revoir le texte.

Le porte-parole conservateur au comité, John Duncan, rétorque toutefois que les néodémocrates exagèrent. « Il y a différentes façons de lire l'entente [...] N'importe qui avec une once de bon sens verrait où l'on trace la ligne et qu'il n'y a rien là-dedans qui m'empêche de parler du processus général de fonctionnement d'un bureau », a fait valoir M. Duncan au Devoir, en

expliquant que le gouvernement souhaite simplement protéger les informations personnelles et partiales. Acceptera-t-il alors de clarifier le texte, comme le veut le NPD? « Je veux voir la proposition avant de consentir à quelque chose », a-t-il répliqué.

Des employés inquiets

En attendant que les députés s'entendent, Anthony Salloum, président du syndicat du NPD, a demandé un avis légal quant aux recours possibles — bien qu'ils soient limités, reconnaît-il.

Ayant reçu l'accord de confidentialité au moment de profiter d'une augmentation de salaire au début du mois, plusieurs des 700 employés du NPD (seul parti fédéral dont les employés sont syndiqués) ont été fort brusqués, a-t-il rapporté.

Les bloquistes — qui ne siègent pas au bureau de régie interne — sont aussi en désaccord avec un bâillon imposé à vie aux adjoints de députés outre que pour protéger des données propres aux électeurs ou aux partis. Le chef libéral Justin Trudeau n'était pas au fait du nouvel accord, mais à première vue il s'est aussi dit d'avis que « ça semble aller un petit peu trop loin ».

Le Devoir



Pour une taxe sur le capital des banques

L'accès à une succursale de la Banque Royale du Canada de la rue Sainte-Catherine a été bloqué pendant près d'une heure mercredi matin par une cinquantaine de manifestants du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Le rassemblement s'est déroulé en présence de nombreux policiers, mais aucun incident majeur n'a été signalé. Le FRAPRU réclame que le gouvernement québécois réinstalle la taxe sur le capital des institutions financières, abolie en 2011 par les libéraux. Selon le regroupement, les 600 millions de revenus annuels provenant de cette taxe permettraient de financer au moins 7000 logements sociaux de plus chaque année. « Il faut que le gouvernement ait le courage politique d'aller chercher l'argent là où il se trouve », a souligné le coordonnateur du FRAPRU, François Saillant.

PHOTO JACQUES NADEAU LE DEVOIR

BILAN PARLEMENTAIRE

Une session assombrie par le Senatagate

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

À l' lendemain de la fin précipitée des travaux parlementaires mardi soir, les partis d'opposition estiment que le gouvernement a complètement perdu le contrôle de l'ordre du jour législatif, cet automne, ayant été hanté sans relâche par le scandale des dépenses au Sénat.

La session parlementaire devait débuter avec un nouveau souffle pour Stephen Harper qui, après avoir suspendu les travaux des Communes et du Sénat, voulait repartir à neuf avec un discours du Trône à la mi-octobre. Or, au moment de quitter Ottawa pour leurs circonscriptions mardi, les conservateurs fuyaient les mêmes questions — ou presque — qu'à leur retour deux mois plus tôt.

« M. Harper n'a pas mis ses pneus d'hiver. C'est un dérapage complet de la part de son gouvernement avec le scandale du Sénat. Il ne s'en remet pas, a résumé le bloquiste André Bellavance, à l'heure des bilans mercredi. Il a fait une prorogation; on sait maintenant que c'était tout simplement pour essayer de balayer sous le tapis le scandale. »

Wright, Duffy, Wallin, Brazeau...

Au fil des huit semaines de travaux parlementaires, le premier ministre ne parvenait pas à se défaire de l'ombre de l'entente secrète conclue entre Nigel Wright et Mike Duffy, et des multiples révélations qui ont fait la lumière sur l'ampleur des stratagèmes au bureau de M. Harper pour épargner M. Duffy.

Le premier ministre a beau avoir annoncé, depuis Bruxelles, un accord de libre-échange avec l'Europe, le jour même à Ottawa les sénateurs approuvaient que les conservateurs propo-



GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE
Le premier ministre Stephen Harper

seraient la suspension sans salaire des sénateurs Duffy, Patrick Brazeau et Pamela Wallin. Des semaines de débat ont suivi, parsemées de déclarations-chocs des sénateurs visés.

Les initiatives législatives du gouvernement ont elles aussi été éclipsées par le scandale et les détails de l'enquête de la Gendarmerie royale du Canada qui ont fait les manchettes. Plutôt que de vanter le travail de certains de ses accomplissements, M. Harper était forcé de commenter les dernières allégations. « Peut-être pour la première fois, la crédibilité et la confiance que les gens pouvaient avoir envers le premier ministre est entachée, a commenté le néodémocrate Alexandre Boulerice. Il est empêtré dans un scandale où il y a eu plein de versions de la même histoire. Il n'est pas capable de dire la vérité. »

Le Nouveau Parti démocratique aura fait parler de lui, cet automne, tandis que son chef, Thomas Mulcair, jouait le rôle de procureur aux Communes en bombardant le premier ministre de questions pointues sur ce qu'il savait

des tractations qui ont mené au désormais surnommé « Senatagate ».

Le chef libéral, Justin Trudeau, s'est de son côté fait plus discret en Chambre, passant d'avantage de son temps à sillonner le pays pour rendre plus attrayant son parti auprès des électeurs. M. Trudeau a été absent de 22 périodes des questions cet automne — sur 34 depuis la reprise le 17 octobre —, tandis que M. Harper en a raté 19 et M. Mulcair, 14.

Or M. Trudeau estime qu'il faut conjuguer le travail sur le terrain et celui fait aux Communes. « Ce n'est pas un choix qu'il faut faire entre l'un et l'autre, on doit faire les deux en même temps », a-t-il insisté en plaçant qu'il voulait consulter les Canadiens, « sortir de la bulle d'Ottawa [...] pour bâtir les solutions dont les gens ont besoin ».

Attaques frontales

Les bloquistes ont en outre accusé les troupes de M. Harper d'avoir elles-mêmes lancé des « attaques directes » contre le Québec et les Québécois, notamment dans les dossiers de la réforme de l'assurance-emploi et de la formation de la main-d'œuvre, ainsi que dans les dossiers des crédits d'impôt aux fonds des travailleurs et de la nomination du juge Marc Nadon à la Cour suprême. M. Bellavance a néanmoins salué deux enjeux sur lesquels Ottawa a dialogué avec Québec, soit le pont Champlain et le sort de Lac-Mégantic.

Les conservateurs n'ont pas tenu de point de presse mercredi, mais ils en prévoient ce jeudi.

Les députés fédéraux ont voté à l'unanimité mardi soir pour entamer immédiatement — plutôt que vendredi — leur relâche parlementaire.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Peu de militaires usent des services en santé mentale à Valcartier

ISABELLE PORTER
à Québec

Des données de Valcartier suggèrent que les militaires sont actuellement peu nombreux à faire appel au centre de soutien pour trauma offert sur la base.

En 2012 et 2013, environ 15 nouveaux cas sont confiés tous les mois au Programme de soutien pour trauma et stress opérationnel (PSTSO).

Cela correspond à une proportion minime de la population militaire, qui dépasse les 6200 personnes (moins de 1% par mois, 3% par année). Or, selon une étude récente des Forces armées, 14% des soldats qui sont rentrés d'Afghanistan éprouvent des problèmes de santé mentale.

Les militaires de Valcartier hésitent-ils à demander de l'aide? Difficile à dire, selon le major Mathieu Bilodeau du PSTSO. «Je ne me promène pas dans les unités pour voir si les gens ont l'air malades, remarquait le psychiatre lors d'une entrevue la semaine dernière. C'est sûr qu'il y en a qui ont attendu longtemps avant de consulter [...] Il arrive effectivement qu'on voie des patients qui auraient pu consulter avant.»

Beaucoup de militaires préfèrent en outre attendre d'être sortis des Forces pour demander de l'aide, explique le D^r Édouard Auger de la clinique TSO (traumatisme lié au stress opérationnel) qui se trouve à l'extérieur de la base militaire. «C'est sûr que ce n'est pas tout le monde qui va utiliser ces services-là parce que nous,

on reçoit des gens qui vont attendre d'être libérés avant de consulter.»

Le psychiatre ajoute que les «cas plus légers» peuvent aussi être traités par les médecins de famille de la base sans passer par le PSTSO.

La semaine dernière, le décès du caporal-chef Sylvain Lelièvre avait amené beaucoup d'observateurs à se demander si la base offrait suffisamment de services aux militaires. Le major Bilodeau avait alors souligné que «l'offre était tout à fait adéquate pour répondre à la demande.»

Environ 50 cliniciens

Le centre où sont traités les cas de PSTSO compte environ 50 cliniciens, dont six psychiatres, une dizaine de psychologues, ainsi que des travailleurs sociaux et des infirmiers.

La clinique du D^r Auger compte environ trois fois moins de personnel, mais accueille actuellement jusqu'à 20 patients de plus par mois. Selon le psychiatre, il s'agit en bonne partie de militaires qui sont passés par la clinique de la base en 2010-2011, quand la demande y était plus élevée. Or les données pour ces années ne sont pas disponibles.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la dépression majeure arrive au premier rang des problèmes observés chez les militaires qui rentrent de mission. Le syndrome de stress post-traumatique arrive au second rang des troubles les plus courants.

Le Devoir

Le pape François, personnalité de l'année selon Time

New York — Le magazine américain *Time* a choisi le pape François comme personnalité de l'année 2013. La publication affirme que le chef de l'Église catholique a réussi, en un laps de temps très court, à modifier la perception qu'a la planète de l'Église. Le pape a devancé Edward Snowden, l'ancien analyste américain. Le magazine octroie cet honneur depuis 1927. L'ancien cardinal argentin Jorge Bergoglio est devenu, en mars, le premier pape originaire d'Amérique latine. Depuis qu'il a pris la tête du Vatican, le pape François a demandé à l'Église catholique de cesser de s'attarder à des «règles étroites» et de choisir la compassion plutôt que la condamnation lorsqu'il est question de sujets épineux



comme l'avortement, l'homosexualité et la contraception. Il a dénoncé «l'idolâtrie de l'argent» et le «scandale mondial» du milliard de personnes qui souffrent de la faim à travers le monde. Le Vatican a estimé que cet honneur reflète une reconnaissance positive des valeurs spirituelles par la presse internationale.

Associated Press



YAN DOUBLET LE DEVOIR

L'administration Labeaume souhaite accélérer la cadence dans le développement du réseau cyclable.

VILLE DE QUÉBEC

Les pistes cyclables victimes du «pas dans ma cour»

ISABELLE PORTER
à Québec

La principale embûche au développement des pistes cyclables à Québec provient des citoyens qui craignent de perdre des stationnements, selon la Ville.

«Tout le monde en veut [des pistes cyclables], sauf que quand ça passe devant chez eux, personne n'en veut», a résumé le conseiller municipal Sylvain Légaré mercredi. «Le plus gros frein, c'est les citoyens.»

Selon le directeur des transports, Marc Des Rivières, la Ville s'est butée à plusieurs obstacles ces dernières années en tentant de raccorder les pistes existantes et d'en construire de nouvelles. «On ne réalise pas des dizaines et des dizaines de projets par année, mais dans chacun, il y a toujours un petit peu de résistance. Sur Père-Marquette, on a eu de la résistance. Quand on a fait Chauveau, on a eu de la résistance.»

Civisme

Souvent, les gens s'opposent parce qu'ils ne veulent pas qu'on retire le stationnement devant chez eux, mais il arrive aussi qu'il s'agisse de «mauvaises perceptions» des cyclistes. «On va nous dire [qu'un cycliste, ça manque de civisme, ça va jeter ses papiers par terre.]. Des citoyens ont

« C'est les commentaires que j'entendais à Montréal il y a 30 ans, ça me fait dresser les cheveux sur la tête! »

Suzanne Lareau

même dit craindre que des cyclistes aillent uriner sur leur terrain, a-t-il raconté.

Ces résistances sont-elles propres à Québec? Oui et non, répond Suzanne Lareau, la présidente directrice-générale de l'organisme Vélo-Québec. La crainte de perdre un stationnement est «un classique», dit-elle, et ce, «pas juste au Québec».

Toutefois, les commentaires sur le civisme des cyclistes l'ont passablement surprise. «C'est les commentaires que j'entendais à Montréal il y a 30 ans, ça me fait dresser les cheveux sur la tête!» Selon M^{me} Lareau, la Ville doit faire preuve de «leadership», d'autant plus qu'elle est «très en retard».

Pour le conseiller Sylvain Légaré, la solution passe par la

consultation qui aurait lieu avant l'été 2014.

C'est que l'administration Labeaume souhaite accélérer la cadence dans le développement du réseau cyclable. Dans le dernier Programme triennal d'immobilisations (PTI), elle a ajouté 10 millions aux fonds déjà prévus, lesquels seraient investis surtout à partir de 2015. «On a demandé au Service d'accélérer, a expliqué le maire Régis Labeaume mercredi lors de l'étude du PTI. On veut donner un coup dans le réseau.»

Paradoxe

La situation de Québec est plutôt paradoxale en matière de vélo. La Ville est considérée comme un paradis des cyclistes de fin de semaine avec des corridors récréatifs qui font des vieux (promenade Samuel-De Champlain, corridor du Littoral, des Cheminots, etc.).

Or le réseau utilitaire est très pauvre par rapport à d'autres villes. «Le réseau cyclable de la ville est discontinu et son maillage est déficient», peut-on lire dans le dernier Plan directeur du réseau produit par la Ville. «Plusieurs axes importants, qu'ils soient d'est en ouest ou du nord au sud, sont incomplets ou inexistant entre les secteurs résidentiels et les principaux générateurs de déplacements.»

Le Devoir

SAINT-LAMBERT-SUR-LE-GOLF

Deux versions s'opposent sur la vidéo visionnée

AMÉLIE
DAOUST-BOISVERT

Si plusieurs mois se sont écoulés avant que la police soit alertée du décès violent, le 20 juillet, d'une résidente du CHSLD en PPP Saint-Lambert-sur-le-Golf, c'est que l'Agence de la santé de la Montérégie n'avait été informée qu'en septembre et avait jugé le congédiement des deux employées soupçonnées de maltraitance suffisant.

C'est ainsi que s'est défendue la présidente du conseil d'administration de ce CHSLD de la Rive-Sud, Nathalie Savoie, en entrevue avec Paul Arcand. «J'ai eu les images le 6 septembre, j'ai dénoncé immédiatement à l'Agence, les congédiements ont eu lieu le 10 septembre», a dit M^{me} Savoie. «Non, je n'ai pas appelé la police», at-elle reconnu.

L'Agence de la santé de la Montérégie réfute toutefois sa version des faits, affirmant avoir vu une version incomplète de la vidéo. «Une personne de l'Agence a visionné des extraits vidéo en septembre», dit Christine Daniel, directrice des communications et des affaires corporatives. «On y voyait une attitude inacceptable, mais aucune voie de fait et aucun acte criminel.» Le congédiement des deux préposées aux bénéficiaires semblait alors suffisant, dit-elle. Mais le 25 novembre, quelques jours après que la police eut été alertée par un citoyen, ce ne sont plus des extraits mais une vidéo de deux heures que la famille de la victime a présentée au p.-d.g. de l'Agence. «Il y avait beaucoup d'autres choses dans cette vidéo que ce qu'on avait vu en septembre», raconte M^{me} Daniel. C'est à ce moment qu'un enquêteur indépendant a été nommé.

L'Agence confirme que la victime de 87 ans est décédée en juillet. Les deux accusées ont comparu mardi au palais de justice de Longueuil. «Je ne commenterai pas ce cas qui [fait l'objet d'une] enquête policière. L'enquêteur nommé par l'Agence continue à faire son travail», a affirmé le ministre de la Santé, Réjean Hébert.

Mercredi, l'Association québécoise des retraités des secteurs publics et parapublics (AQR) a pressé Québec d'adopter le projet de loi 399 de la députée libérale Marguerite Blais, lequel vise à enrayer la maltraitance envers les aînés hébergés dans le réseau de la santé.

Le Devoir

Montréal pourrait compter d'ici peu quatre centres d'injection supervisée pour toxicomanes

CAROLINE MONTPETIT

L'Agence de santé et de services sociaux de Montréal a soumis une demande de subvention au ministère de la Santé et des Services sociaux pour ouvrir quatre centres d'injection supervisée pour toxicomanes à Montréal.

Trois centres seraient situés dans les locaux des organismes communautaires existants Cactus, Dopamine et Spectre de rue, qui distribuent déjà des seringues stériles aux toxicomanes, tandis qu'un autre serait un site mo-

bile situé dans un autobus, qui circulerait plutôt dans les quartiers d'Ahuntsic et de Montréal-Nord.

Le D^r Richard Massé, directeur de l'Agence, semble en effet certain que son projet sera à la fois conforme au jugement de la Cour suprême sur la question, ainsi qu'au projet de loi C-2, déposé cet automne à Ottawa pour encadrer ces sites. Les quatre centres seraient sous la coordination du CSSS Jeanne-Mance. «On veut que [les toxicomanes] aient accès à d'autres services de santé, à d'autres services sociaux, et à

d'autres supports au niveau de la désintoxication», dit le D^r Massé.

Les sites supervisés permettraient aux toxicomanes de s'injecter eux-mêmes, sur place, la drogue qu'ils apportent dans une salle supervisée par une infirmière. Aucune drogue ne serait fournie sur le site. Les intervenants auraient pour mission de se renseigner sur la drogue apportée par le toxicomane, et de le conseiller en la matière. Le D^r Massé précise que les toxicomanes de Montréal consomment toutes sortes de choses, de la cocaïne, de l'héroïne, du crack, mais aussi beaucoup de drogues de synthèse dont la composition est parfois douteuse. On a recensé par exemple des cas de consommation de Fentanyl, une drogue très puissante qui est consommée à Montréal, dit-il.

«On espère ainsi assister à moins de surdoses, et à moins de complications de santé, ainsi qu'à moins de transmission d'infections», poursuit le D^r Massé. On calcule en effet que 70% des gens qui consomment des drogues par intraveineuse à

Montréal sont contaminés par l'hépatite C, et que 18% sont contaminés par le VIH.

4000 utilisateurs

L'installation des sites d'injection supervisée nécessiterait un investissement de départ de 3,2 millions, tandis que l'emploi de personnel entraînerait des coûts de 2,7 millions par année.

Selon le D^r Massé, ces coûts seraient complètement absorbés à partir de la 4^e année, puisqu'on éviterait ainsi de nombreuses dépenses aujourd'hui consacrées au traitement des surdoses ou de l'infection au VIH par exemple.

L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal calcule qu'il y a quelque 4000 usagers de drogues par intraveineuse à Montréal. Du lot, 25% sont des itinérants. Cette clientèle est directement visée par le projet de sites d'injection supervisée. Plusieurs présentent des problèmes combinés de toxicomanie, de santé physique et de santé mentale.

Le Devoir

Le Père Noël a besoin de vous...
Mes emplettes de Noël tout en français!



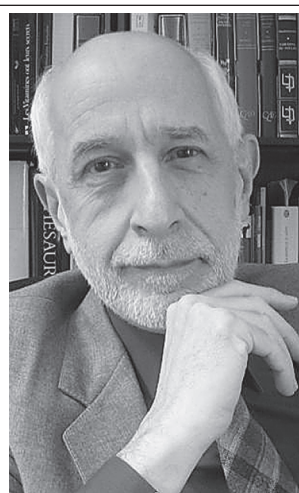
Jean-Paul Perreault
Président



www.imperatif-francais.org

f Imperatif français

t Imp_français



Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Ne flânez pas en chemin. Le solde finit demain.

Allez hop ! On allonge le pas pour arriver à temps. Le solde Balade en raquettes de Porter finit demain. Tracez votre chemin vers votre destination préférée. Réservez d'ici demain pour bénéficier de nos rabais jusqu'au printemps.



Vols au départ de Montréal. Réservez d'ici le 13 décembre 2013. Voyagez entre le 17 décembre 2013 et le 21 mai 2014. Le rabais est compris dans les tarifs. Porter peut exiger un achat sept jours à l'avance. Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires. Un supplément peut être facturé pour les bagages enregistrés et d'autres services optionnels.* Tarifs à partir de :

HALIFAX 2 par jour 172 \$	TORONTO 16 par jour 137 \$	SAULT STE. MARIE 206 \$	ST. JOHN'S 247 \$	SUDBURY 206 \$	THUNDER BAY 212 \$	TIMMINS 206 \$	WINDSOR 172 \$	BOSTON 227 \$
CHICAGO 242 \$	NEW YORK 221 \$	WASHINGTON Dulles 227 \$	PRIX TOUT COMPRIS					

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

flyporter.com

* Réservez d'ici 23 h 59 heure de l'Est le 13 décembre 2013. Voyagez entre le 17 décembre 2013 et le 21 mai 2014. Les tarifs annoncés peuvent ne pas être disponibles les 14, 15 et 17 février 2014, du 17 avril au 21 avril 2014 et les 16, 17 et 19 mai 2014. Porter peut exiger un achat sept jours à l'avance. Les tarifs annoncés sont fonction de la disponibilité et peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires, qui peuvent atteindre 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. D'autres conditions (comme des frais de 25 \$ pour l'enregistrement d'un premier bagage et de 35 \$ pour un deuxième sur les vols à destination ou en provenance des É.-U., des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage sur les vols au Canada et des frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent être modifiées sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Pour en savoir plus, allez à flyporter.com. En cas de divergence entre le tarif de nos annonces et le tarif affiché sur notre site Internet au moment de la réservation, ce dernier prévaudra.

ÉDITORIAL

L'ESPIONNAGE CORRIGÉ PAR LES ÉCRIVAINS

Appel à la liberté

L'action menée ces jours-ci par plus de 500 écrivains répartis aux quatre coins du globe mérite la mention « considérable ». En effet, révoltés par les agissements totalitaires des services de renseignement des États-Unis auxquels les Google de ce monde ont participé, moyennant des piles d'argent frais, les plus renommés des romanciers exigent de l'ONU une « déclaration internationale des droits numériques. » Rien de moins.

Hier matin, les principaux quotidiens d'Europe, du Japon, des États-Unis et d'ailleurs ont publié une pétition dans laquelle ses signataires — dont Umberto Eco, Margaret Atwood, Don DeLillo, Martin Amis, des Prix Nobel et bien d'autres —, rappellent et martèlent que « *le pilier de la démocratie est l'intégrité inviolable de l'individu. L'intégrité humaine s'étend bien au-delà du corps physique. Dans leurs pensées et dans leur environnement personnel et de communication, tous les êtres humains ont le droit à une intimité sans encombre. Ce droit fondamental est rendu caduc par l'usage abusif des avancées technologiques par les États et par des entreprises dans leurs activités de surveillance.* »

On insiste. Selon Ian MacEwan, Günter Grass, Yann Martel et leurs collègues, le droit évoqué n'a pas été simplement bafoué ou altéré, mais bien annihilé. Il a été détruit par un recours aussi ample horizontalement que prononcé verticalement aux outils techniques permettant aux surveillants de la NSA, aux censeurs de la CIA de faire l'inventaire des faits financiers, des déplacements physiques, des paroles formulées et échangées par tout individu. Autrement dit, la NSA ainsi que son pendant britannique ont effectué pendant des années des opérations dont la STASI, l'agence de triste mémoire, n'osait pas rêver.

Grâce à Edward Snowden, on sait que les opérations en question avaient pour objectif l'espionnage tous azimuts des individus, des ennemis potentiels, des réseaux islamistes, des politiciens « alliés ». Ces opérations avaient également pour but d'expérimenter toutes les possibilités technologiques de la quincaillerie développée par Apple, Google, Microsoft, Facebook, Twitter, ainsi que par les discrètes entreprises qui ont notamment la mainmise sur les tuyaux. On l'a déjà constaté, on va le répéter, comparativement à la NSA, le Big Brother de George Orwell était un timide.

À preuve, et pour reprendre un constat et non une opinion des pétitionnaires, « *la surveillance des masses traite chaque citoyen comme un suspect potentiel. Elle remet en question un de nos triomphes historiques : celui de la présomption d'innocence. La surveillance rend l'individu transparent, tandis que l'État et les entreprises fonctionnent dans le secret.* » La systématisation de la surveillance s'est d'ores et déjà traduite par la dictature de la transparence.

Car outre ce qu'on sait déjà des menus travaux portant l'empreinte de la NSA et des bonzes de la Silicon Valley, voilà qu'on vient d'apprendre que pendant que les maîtres-espions s'animaient sur le front extérieur, ceux du front intérieur, ceux du FBI pour être précis, s'étaient immiscés dans les bureaux de poste. Oui! On vient d'apprendre que toutes les enveloppes qui transitent dans les bureaux des United Postal Services sont... photographiées jour après jour!

La facilité — oui! La facilité — avec laquelle la NSA et compagnie ont pu déployer leurs antennes dans tous les coins et recoins est attribuable à la réalité suivante: tous les géants du secteur privé sont situés aux États-Unis, ainsi que — c'est à retenir — l'administration, pour ne pas dire l'appareil d'État de l'Internet. On ne soulignera jamais assez que le « W3C », ou *World Wide Web* responsable du développement, l'ICANN qui voit à l'attribution des droits de domaine et l'IETE qui élabore les protocoles communs, ont leur siège social à Washington et sont donc soumis au droit américain.

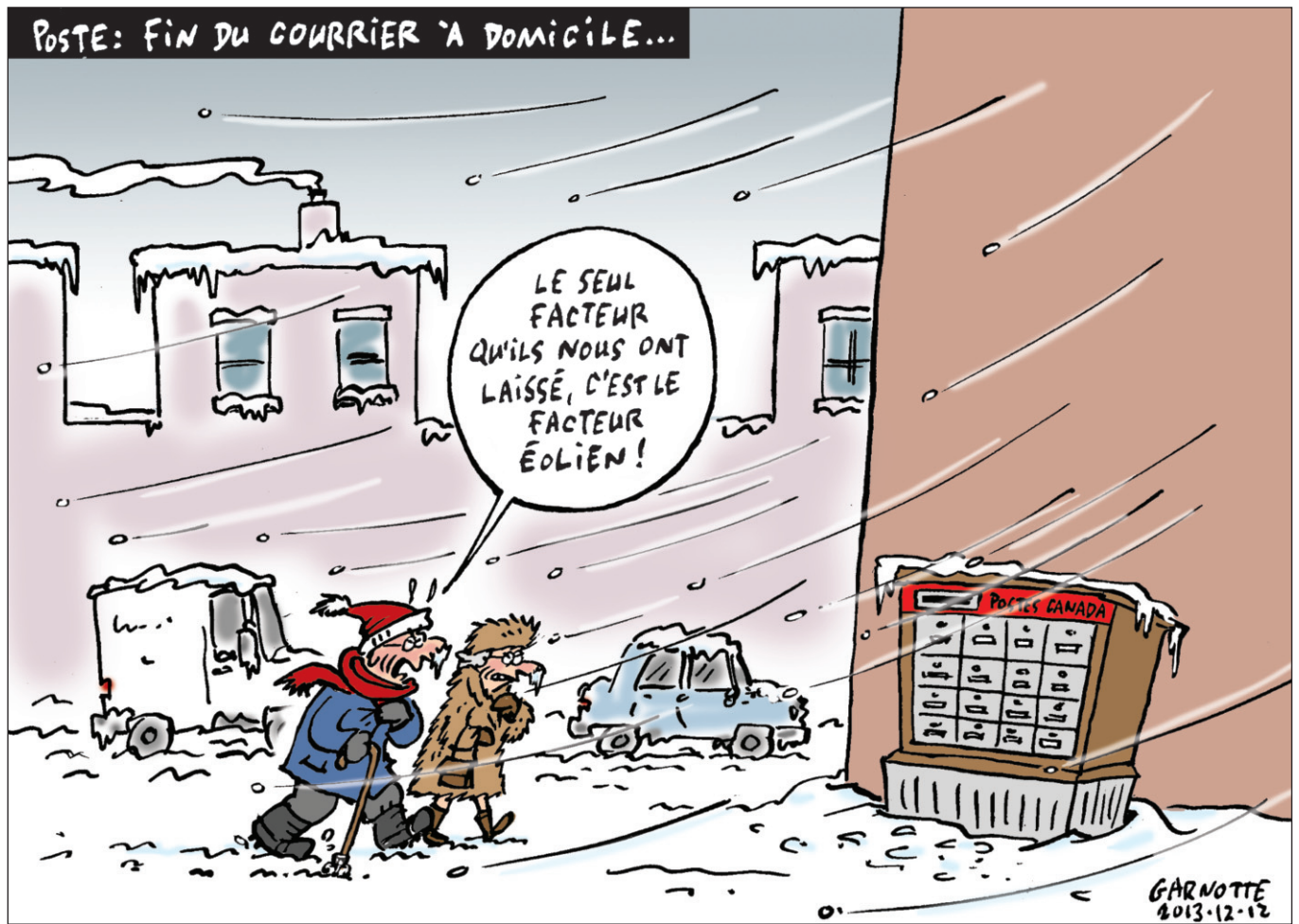
Pour cette raison ou plus précisément pour cette réalité, cette concentration de tout ce qui fait le Net en un pays, les auteurs formulent le souhait suivant: que les Nations unies composent et adoptent une déclaration internationale des droits numériques. On ne peut évidemment qu'être d'accord avec cette idée. Cela étant, reste ensuite l'épineuse question de l'appareil bureaucratique qui sera éventuellement chargé d'administrer. Est-ce que cela devrait revenir à l'Union internationale des télécommunications (UIT) qui est dans le giron de l'ONU? La question reste ouverte, car très complexe.

En attendant, peut-être que l'un des bons moyens de réduire l'emprise des États-Unis sur le monde virtuel serait de reconnaître l'extraterritorialité d'Internet, comme le suggère Kavé Salamati, professeur d'informatique à l'Université de Savoie. À quoi s'opposent évidemment les États-Unis, Apple et compagnie. Toujours est-il que Salamati suggère, dans un entretien accordé à Mediapart, que l'on « *envisage le Net comme l'espace ou la lune.* » À méditer.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



LETTRES

Trouver son compte

Tout le monde trouve son compte dans les hommages rendus à Nelson Mandela. Les progressistes pour des raisons évidentes: lutte contre l'injustice et l'oppression, courage et abnégation. La droite aussi a de quoi se réjouir: depuis la fin de l'apartheid, grâce à une entente entre l'ANC et la bourgeoisie blanche, rien n'a changé au niveau économique. « *Pas touche au capitalisme, aux privilèges des puissants et à l'exploitation des travailleurs.* » Ce qui fait que l'Afrique du Sud est championne des taux de violence en tous genres. Que les bidonvilles n'ont pas disparu. Que la frustration et la misère sont de l'ordre de l'intervention policière. Et que quelques Noirs ont des BMW.

Souvent, en lisant ce qui se passait en Afrique du Sud, je me disais: « *Mandela doit se retourner dans sa tombe* », puis je réalisais l'instant suivant qu'il était toujours vivant. Mais combien de fois a-t-il dû se retourner dans son lit devant la catastrophe inégalitaire et le déchaînement de violence de son pays? Ses funérailles sont un moment pour lui rendre hommage, certes, mais aussi pour célébrer une autre fois encore cette grande constance dans l'histoire humaine: l'hypocrisie.

Martin Richard
Montréal, le 10 décembre 2013

Lettre ouverte pour le prix unique du livre

La CAQ s'oppose au projet de loi sur le prix unique du livre. Les libéraux s'opposent au projet de loi sur le prix unique du livre. Pourquoi?

Premier argument bidon: Le prix du livre sera plus cher, le consommateur y perd. L'exemple de la France nous montre que le prix moyen des livres a augmenté plus fai-

blement que le coût de la vie. Une loi semblable au projet de loi déposé par le ministre Maka Kotto y est en vigueur depuis une trentaine d'années. Le contre-exemple de l'Angleterre nous montre que le prix moyen du livre a augmenté beaucoup plus que le coût de la vie. Une loi semblable à celle de Kotto y a été abolie en 1995.

Deuxième argument bidon: Avec une telle loi, les citoyens qui achètent chez des Costco et Walmart ne pourront plus tomber par hasard sur des livres lors de leur magasinage quotidien. Les livres ne disparaîtront pas de ces deux grandes chaînes. Ils y resteront. Ils n'auront cependant plus le monopole de bas prix abusifs. Les acheteurs de livres détournés de la librairie par d'incroyables bas prix vont simplement rentrer au bercail.

Dernier point soulevé par les détracteurs du projet de loi: La loi ne règlera pas tout. Bien évidemment qu'elle ne règlera pas tout, mais elle fera déjà grand bien.

Alors, CAQ, PLQ, ne jouez pas la vigueur de la nouveauté créatrice comme si cela n'était qu'un jeu politique. L'accès à une culture littéraire québécoise riche est en jeu.

Alexandre Rainville
Joliette, le 9 décembre 2013

André Mathieu et tant d'autres

Bravo, Alain Lefèvre, d'oser jouer Mathieu au Carnegie Hall, mais, ce faisant, vous illustrez bien de nouveau que nul n'est prophète en son pays! Mais que faut-il donc à l'OSM et à l'Orchestre métropolitain pour que l'on décide, de saison en saison, de réserver au moins une fois une place d'honneur à nos propres compositeurs disparus? Les André Mathieu, Jacques Hétu, Pierre Mercure, etc. Pourtant, chaque année, ces orchestres commandent et interprètent des œuvres

contemporaines d'un compositeur canadien vivant, un effort louable mais qui ne rend pas du tout justice à toute notre mémoire musicale! Notre vaste patrimoine, encore trop peu connu, me semble en outre traité comme du répertoire de moindre envergure presque avec snobisme, à reléguer aux oubliettes en vue des tournées ou dans le cadre de grandes occasions, comme l'inauguration d'une nouvelle salle ou d'un nouvel orgue. Et les quelques minutes qu'on daigne consacrer aux contemporains d'ici s'apparentent à un acquit de conscience qui tente de camoufler l'ignorance qu'on perpétue. Ne serait-il pas temps qu'une institution phare comme l'OSM laisse tomber le double standard et, en toutes circonstances, accorde autant d'importance à la richesse de nos œuvres qu'aux autres répertoires?

Carol Patch-Neveu
Montréal, le 10 décembre 2013

Contribution volontaire

Je suis resté sidéré à la lecture de l'article publié sous la rubrique Libre opinion intitulé « *La basilique Notre-Dame, siège d'un culte financier?* », publié mardi!

Jamais la basilique Notre-Dame n'a imposé quelque contribution que ce soit aux personnes voulant y aller prier! Au contraire, elle les y invite! Quoi de plus normal, cependant, que de demander aux visiteurs de verser une contribution lors d'une visite guidée? La sauvegarde, l'entretien, les frais et faux frais inhérents à la basilique Notre-Dame nécessitent que la main droite ignore ce que fait la main gauche. Sa sauvegarde, son maintien en dépendent! L'auteur de l'article semble confondre des pommes avec des oranges, pour ne pas dire plus, ceci étant dit avec respect et déférence!

Marius Gauthier
Montréal, le 10 décembre 2013

LIBRE OPINION

Résister à la déshumanisation électronique du monde

MARCO SACCARO

Diplômé de la Faculté de gestion de l'Université McGill

Le système dans lequel nous vivons met de plus en plus de pression pour nous forcer à utiliser les nouvelles technologies. Le mot « forcer » est peut-être un peu fort, me direz-vous. Après tout, ne sommes-nous pas consentants? C'est peut-être donc de là que le changement doit naître.

Nous effectuons nos transactions bancaires en ligne, nous recevons nos factures en ligne, nous achetons nos billets de cinéma sur un écran tactile plutôt que de faire affaire avec un être humain. Et ensuite, on se demande pourquoi les gens perdent leur emploi. Ah, mais on nous dit qu'il s'est créé x emplois au pays dans les x dernières semaines! Le taux de chômage est à la baisse! Mais remplace-t-on les emplois de service à la clientèle dans les banques et les emplois des facteurs par des emplois à temps partiel au salaire minimum? Et que faisons-nous des gens désillusionnés qui cessent carrément de chercher du travail? Ça fait baisser le taux de chômage, ça.

L'espèce humaine en est une sociale. L'in-

teraction avec nos semblables est une base fondamentale de qui nous sommes en tant qu'humains. Si, plutôt que de côtoyer des humains, nous côtoyons des machines, que reste-t-il?

Et on nous incite à lire le journal en ligne plutôt qu'en format papier. C'est bon pour l'environnement, qu'on nous dit. Ce n'est pas ce que nous apprenait Charles Côté de *La Presse*, dans son article « *Votre portable consomme comme deux frigos* » du 26 août 2013. Il écrivait: « *En fait, si on tient compte de toute l'infrastructure de télécommunication qui est nécessaire pour rendre disponibles et diffuser des contenus 24 heures sur 24, un appareil mobile consomme autant d'électricité que deux frigos, selon le spécialiste américain Mark P. Mills.* » J'aimerais également ajouter que les appareils électroniques sont conçus de façon à devenir désuets rapidement. Et ce, de façon préméditée, forçant ainsi les consommateurs à en acheter de nouveaux.

Va-t-on nous faire croire que cette consommation excessive est bonne pour l'environnement? Ah, mais on peut recycler, pourra-t-on nous rétorquer. D'une part, les composants des appareils électroniques ne sont pas toutes recyclables. D'autre part, il peut prendre des

millénaires à la Terre pour créer les composants nécessaires pour fabriquer les appareils électroniques. Les ordinateurs portatifs ne poussent pas dans les arbres; le papier journal... oui! Suffit de ne pas oublier de planter des arbres.

Si nous n'achetons pas le journal en format papier, si nous n'utilisons pas les services de Postes Canada, si nous n'aidons pas les employés des banques à conserver leur emploi, alors ces options qui s'offrent à nous cesseront d'exister.

Notre liberté en sera affectée. Il sera plus facile pour les grandes entreprises de nous contrôler puisque nous n'aurons plus aucune autre option sur laquelle nous rabattre, nous n'aurons plus de pouvoir de négociation. Les appareils électroniques seront fabriqués de manière à devenir désuets de plus en plus rapidement; et nous dépenserons de plus en plus d'argent; et il n'y aura rien que l'on pourra faire, à part sourire et acquiescer.

Or, il y a la musique. Les œuvres d'art. La nourriture de l'esprit. Un album de musique enregistrée doit être respecté. Une œuvre artistique n'est pas un pur produit comme un autre; on ne doit pas la diviser ou en disposer sans égards. Un album est un tout. Alors

lorsqu'on télécharge (légalement ou illégalement) les quelques pistes qui nous accrochent, on perd l'esprit de l'album, on perd la richesse de l'album. Et même si l'on télécharge un album en entier, on perd la pochette et le livret de l'album, qui font eux aussi partie du concept de l'album. Mais bien plus important encore, le fait d'avoir de la musique sur un appareil portable fait en sorte que nous écoutons la musique dans des contextes (par exemple dans l'autobus, en faisant son jogging, etc.) où les distractions extérieures nous empêchent d'accorder à la musique toute l'attention qu'elle mérite. On ne peut pas dans de telles circonstances apprécier la richesse et l'esprit de la musique. Moi, je préconise le vinyle!

Alors, il est vrai qu'il est important de voter lorsqu'il y a une élection, mais on peut également voter avec notre argent et avec nos choix, et ce, chaque jour de notre vie. Lorsque nous décidons des services que nous utilisons et au moment de prendre des décisions de consommation, nous déterminons le monde dans lequel nous vivrons demain. L'élite de la société n'a aucun pouvoir. Le peuple a tout le pouvoir. Suffit d'en prendre conscience.

HÉLÈNE PEDNEAULT 1952-2008

Vue de la troisième rangée

Sa puissance tenait de son indignation et de son amour de l'indignation. C'est la source du militantisme, bien sûr, mais Hélène dépassait de loin la rhétorique qui s'écoute parler.

NICOLE LACELLE

Extrait de l'ouvrage collectif « Qui est Hélène Pedneault? », fragments d'une femme entière, éditions Remue ménage, 2013

Hélène. La plus belle voix du monde. Une voix mémorable, aussi fastueuse que celle de nos grandes comédiennes. Je voudrais encore entendre sa voix. On n'était pas intimes. Mais on s'aimait. Notre lien tenait d'un type fort sous-estimé: la camaraderie. La troisième rangée, pourrions-nous dire, puisque ce n'était ni « amour » ni amitié, mais ce câble puissant qui unit des personnes qui militent ensemble, travaillent ensemble, affrontent des épreuves ensemble, confrontent un adversaire ensemble et ne se trahissent jamais. Hélène et moi partagions ce qu'il convient sans doute de nommer de grandes causes, mais j'ai vu les mêmes liens entre voisins d'une même rue pour verdier la ruelle. Saisir chez l'autre cette capacité d'agir est à la fois calmant et stimulant. On comprend qu'on n'est pas seule. On s'allume à sa flamme.

On se côtoyait surtout lors de réunions; la plupart du temps des assemblées que je présidais et qu'elle chavirait comme « conférencière-invitée ». Je voyais la salle changer, au fur et à mesure qu'elle parlait. Elle était connectée à une vision tout à fait singulière

du réel; elle nous ouvrait les yeux, littéralement: *Mon enfance et autres tragédies politiques*, un univers complet dans un titre. Elle lisait toujours un texte, préparée comme une vraie pro, mais elle ne le « lisait » pas. C'est difficile à expliquer: elle parlait à chaque groupe comme à une personne, à partir d'un texte. Sauf que cette personne était un village complet à électrolier. Hélène devenait la Manic à elle seule. Sa déconstruction de faits banals pour les montrer dans tout leur sens, voire toute leur monstruosité, était phénoménale. Ses mots de feu, toujours justes, galvanisaient; son fabuleux sens de l'humour, toujours juste, reposait. Elle pouvait faire monter et descendre une foule au gré de sa pensée, sans la manipuler. Hélène était sincère. Elle était aussi peu démagogue en public qu'elle pouvait l'être en privé.



Hélène Pedneault

Angles morts

Dans la vie quotidienne, Hélène arborait fièrement ce que je considérais plutôt être ses deux angles morts: l'anglais et la cigarette. On marche rue Saint-Denis. En passant devant une terrasse, on n'entend que de l'anglais. Elle grogne et regrogne sur l'envahissement des anglophones dans les quartiers francophones. Je dis: « *Hélène, c'est peut-être juste des touristes...* » Elle répond: « *J'm'en sacre!* » Dans une salle

non fumeur: « *Hélène, le monde ne fume plus, ça les dérange que tu leur fumes au nez.* » Elle répond: « *Tiens, la montée de la droite!* » Mauvaise foi totale. Un refus radical d'amener à la conscience l'ombre de l'ombre de la remise en question de certains de ses penchants. C'était son côté enfant, bébé même. Littéral. Elle aimait être littérale en matière de passion. Je ne dirais évidemment pas la même chose de son engagement obstiné pour les frites et le macaroni puisque je le partageais...

S'ajoutait à la camaraderie une admiration troublante. Suis-je la seule à avoir été jalouse de sa puissance? Quelle force, quelle vigueur! Comme les courants à l'entrée du fjord de son Saguenay natal (courants appelés « le boeu » par les marins du coin), elle réussissait à nous brasser dans tous les sens d'un coup sec.

Amour de l'indignation

L'outil principal de l'écriture, ce sont les mots. Et les mots forment des images qui finissent par faire des histoires. Mais comme vous le savez, le masculin a avalé le féminin il y a quelques siècles. Il a donc fallu résiner la langue pour l'ajuster à l'apparition des femmes dans le monde et dans l'écriture. Jusque-là, nous étions écrites à l'encre sympathique peut-être, mais (justement) invisible! Il a fallu frotter pas mal fort pour que nos mots apparais-

sent. Quand on parlait de « l'Homme » au sens large, on nous disait de ne pas nous en faire, que les hommes embrassaient les femmes et que nous étions incluses. Combien de mensonges de ce genre a-t-il fallu pour faire taire la moitié de la planète?

Sa puissance tenait de son indignation et de son amour de l'indignation. C'est la source du militantisme, bien sûr, mais Hélène dépassait de loin la rhétorique qui s'écoute parler. Et, mystère des mystères, sa capacité d'indignation n'était pas affectée par sa lucidité. Elle savait parfaitement que dans un monde devenu fou du pouvoir et de l'argent, il fallait bien s'attendre à l'injustice, aux mesures à courte vue, à la fièvre du profit immédiat, voire aux crimes crapuleux. Mais chaque fois sa révolte jaillissait comme d'un geyser inépuisable. Ce n'était pas parce que c'était prévisible que c'était admissible; elle n'était pas surprise, elle était choquée. Cette connaissance des choses qui désamorce tant de contestation chez la plupart des gens n'agissait pas sur son émotivité militante. Hélène n'était pas rejoignable quand elle se plaçait dans l'axe de résistance. Sa volonté de justice et de beauté la recouvrait comme une bulle d'air pur, et rien ne pouvait l'atteindre. Je me la représentais comme un brassage de Jeanne d'Arc, de Louise Michel et d'Emma Goldman. Passionnée du pays, de son peuple et de liberté. Femme inspirée, secrète, hardie. Féministe en public, féministe en privé.

LA RÉPLIQUE > PROGRAMME D'HISTOIRE

Le renforcement annoncé est-il celui de l'enseignement?

LISE PROULX

Conseillère pédagogique et présidente de l'Association québécoise pour l'enseignement en univers social (AQEUS)

PIERRE BEAUDOIN

Enseignant et vice-président de l'AQEUS

DANIEL ROUILLARD

Enseignant et vice-président de l'AQEUS

SYLVAIN DECELLES

Enseignant et directeur de l'information et des communications

La ministre de l'Éducation Marie Malavoy a mis sur pied un comité de consultation quant au « renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale » dans les écoles primaires et secondaires du Québec. Il s'agit essentiellement d'un comité qui devra faire rapport à la ministre quant à la « réécriture » des programmes d'histoire.

Nous déplorons que le processus de consultation ait dû se faire dans la précipitation eu égard à l'importance des questions soulevées: un mois pour la consultation de nos membres et la rédaction d'un mémoire. Cela étant, nous nous interrogeons quant au sérieux du gouvernement, sachant que le comité de consultation proposait de nous entendre le 19 décembre alors qu'il est prévu que ledit comité doive remettre son rapport à la ministre le 1^{er} janvier... Entre dinde et tourtière, le comité peut-il réussir le tour de force de produire une synthèse crédible des mémoires reçus? S'agit-il d'un réel exercice démocratique ou est-ce simulacre? Accordons quand même le bénéfice du doute à ses auteurs.

Réécriture de l'histoire à enseigner: mais pourquoi donc?

Désormais au Québec, appartiendra-t-il aux politiques de réécrire les programmes d'histoire au gré de leurs volontés ou des élections, ou est-ce encore une tâche qui incombe à l'État québécois? La question se pose... Dans une entrevue au journal *Le Soleil* en octobre 2012, la ministre Malavoy avait tenu des propos inquiétants: « *On a un peu noyé le poisson de la souveraineté. Dieu sait [qu'il faut que] le débat national au Québec [...] soit vu avec du relief et non pas à travers une succession de thèmes qui ne sont pas forcément aussi importants et moins en lien avec notre propre identité.* » Plus tard, le titre même d'un communiqué émanant des ministres Malavoy et Duchesne était sans ambiguïté quant à l'objectif de la réécriture du programme: « *Renforcement de l'identité: cours d'histoire nationale — [une] démarche pour renforcer l'enseignement de l'histoire nationale* » (2 septembre 2013).

Le sens de la réécriture annoncée était d'ores et déjà très clair. Et c'est sans surprise que les auteurs du document produit aux fins de consultation sur le « renforcement de l'histoire » annoncent leurs couleurs: le programme d'histoire actuel est critiqué, car il « minimise » et « néglige » la « dualité nationale » en la « délégitime des singularités du parcours québécois ».

État donné l'insistance des auteurs sur cette question, il est légitime de demander si

LE DÉCLENCHEUR

« *Ceux qui se complaisent dans le scénario où l'enseignement de l'histoire est détourné par un grand complot nationaliste cocorico auraient intérêt à bien lire le document de consultation visé. Il pose nombre de questions courageuses comportant de véritables pistes de solutions, telle: "Ne pourrait-on pas réconcilier l'histoire politique et l'histoire sociale en les articulant dans une trame nationale plus suivie?"* »
« *Attaques injustes* », Antoine Robitaille, *Le Devoir*, 4 décembre 2013

le récit national d'un programme réécrit selon la commande du gouvernement du Parti Québécois serait réduit aux seuls temps forts ainsi qu'aux affrontements de cette dualité. La ligne narrative du récit sera-t-elle tracée par le dialogue ou l'affrontement des deux nations? Est-ce là le « consensus mémoriel scientifique » qui aurait été rompu par l'actuel programme d'État, ou plutôt une ligne directrice à laquelle devront s'attacher les rédacteurs du programme renforcé?

La lecture attentive du document de consultation permet de répondre à cette question. Ainsi, on y annonce: un recentrage vers une histoire essentiellement politique, reléguant histoire sociale et économique en filigrane de la « trame nationale » (ex.: histoire des femmes); la mise au rancart de l'éducation à la citoyenneté; l'adoption d'une approche de l'histoire nationale par un récit événementiel, une « *histoire racontée* »; la remise en cause de la perspective historique ainsi que de la méthode historique; l'exclusivité au seul passé dans l'étude de l'histoire plutôt qu'une approche permettant d'établir des liens entre présent et passé quant aux questions et faits historiques à étudier.

Notre association rassemble plus de 400 membres, dont plus de 90% sont des enseignants et des enseignantes en histoire, en géographie et en monde contemporain au secondaire, ainsi que des enseignants et enseignantes du primaire. Le 6 décembre, elle a déposé un mémoire à l'attention du comité consultatif ministériel (texte disponible sur notre site). Nous y précisons notre vision de l'histoire qui est d'abord considérée comme une discipline d'enseignement visant, à la lumière du passé, une compréhension du monde et de la société pour les citoyens en formation. L'histoire enseignée ne saurait donc être réduite au seul récit factuel. Avant toute chose, elle est matière à un travail d'interprétation, une construction qui permet à l'élève de se situer dans le temps, mais aussi, et surtout, d'appréhender la réalité avec une distance — la perspective historique —, qui rend signifiante et compréhensible l'expérience du présent. Les élèves ne peuvent être limités pour l'essentiel de leur temps à la réception d'un récit transmis, récit essentiellement politique et laissant en plan les aspects géographique, culturel, social et éco-

La ligne narrative du récit sera-t-elle tracée par le dialogue ou l'affrontement des deux nations?



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le gouvernement souhaite renforcer l'enseignement de l'histoire nationale dans les écoles primaires et secondaires du Québec.

nomique. Un programme national ne saurait être réduit à un chapelet, le fil étant la narration et les grains les connaissances! Les études sont nombreuses qui démontrent que des connaissances mobilisées par l'élève s'inscrivent davantage dans la mémoire que la mémorisation d'un récit narré. La position de l'AQEUS est donc très claire à cet égard. À la lumière des apprentissages réalisés en classe d'histoire, un programme d'État devrait essentiellement contribuer à former des citoyens et citoyennes mieux cultivés, outillés et éclairés, et ainsi plus aptes à prendre les décisions politiques, sociales et économiques qu'ils et elles jugeront les meilleures.

Précisions

Quant à Antoine Robitaille, il y est allé d'un éditorial où il a choisi avec soin des passages d'une entrevue de notre présidente au *Devoir* (30 novembre). Les citations sont justes, là n'est pas la question. La manière dont l'éditorialiste aligne les propos cités ainsi que le choix des passages relevés fait toutefois en sorte de laisser paraître que notre association serait opposée à l'apprentissage de connaissances historiques. Disons-le clairement: cela est absolument faux. La connaissance de faits, dates et événements historiques est partie intégrante de l'apprentissage et de l'enseignement de l'histoire. Nous en convenons et cela a d'ailleurs toujours été notre position à cet égard. Nous maintenons par contre que de cantonner les élèves à la seule mémorisation comme processus d'apprentissage est contre-productif. Comme le di-

sait d'ailleurs monsieur Andreas Schleicher, chef de la division des indicateurs et analyses à la Direction de l'éducation de l'OCDE, en parlant du système scolaire français et de ses piètres résultats (PISA): « *C'est un des systèmes les plus rétrogrades. On y fait beaucoup d'apprentissage par cœur* » (*Le Monde*, 4 décembre). Pour nous, opposer démarche d'apprentissage (ex.: compétences) à acquisition de connaissances (savoirs factuels) est erroné. Incidemment, ni la démarche ni l'apprentissage de savoirs factuels ne sont antérieurs l'un à l'autre: ces deux aspects vont de pair et sont pratiquement indissociables. Quant aux accusations d'avoir exagéré le risque d'une récupération du politique sur le contenu d'un programme d'État, nous croyons avoir très bien expliqué notre position dans notre texte.

Cependant, et contrairement aux auteurs du document sur le « renforcement de l'enseignement de l'histoire » nommés par le Parti québécois, nous croyons qu'il est inexact de prétendre que « *les dernières refontes de l'enseignement de l'histoire* » reposent sur « *certaines fausses évidences* », dont « *l'une d'entre elles réside dans l'obsolescence présumée du cadre national en tant qu'espace d'intelligibilité du parcours historique* ». Mais que doit-on entendre par « cadre national » et « trame nationale »? Au-delà de sa défense ou de sa déconstruction, il nous semble clair que l'actuel programme est national. Pour nous, cette conception de la nation — la nation civique — est en droite ligne avec l'héritage intellectuel de René Lévesque. Qu'en est-il pour les promoteurs du « renforcement de l'enseignement de l'histoire »? Que signifie donc « cadre national » au juste? Nulle part dans leur document, ses auteurs ne le définissent...

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste); **information générale**: Isabelle Paré (chef de division), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Karl Retino-Parazelli (reporters); **information politique**: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzetti et Marie Vastel (correspondants parlementaires à Ottawa), Robert Dufresne et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgaill-Côté (reporter); **information culturelle**: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Ballangeron (médias), Frédérique Doyon et François Lévesque (reporters), Julie Carpentier (pupitre); **information économique**: Gérard Bérubé (chef de division), Marco Bélair-Cirino, François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); **information internationale**: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); **section art de vivre**: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Folie-Boivin et Louis Gagné (pupitre); **équipe internet**: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre), Sophie Charrier et Geneviève Tremblay (assistantes); **correction**: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; **soutien à la rédaction**: Amélie Gaudreau (secrétaire); Florence Ferraris (commis). **DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéret (Ottawa), Dave Noël (Québec). **PUBLICITÉ** Elyse Ben M'rad, Claire Breton (superviseuse), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evyline De Varennes, Amel Elimam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, Catherine Pelletier et Chantal Rainville (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais, (coordonnatrice), Elise Girard (secrétaire). **PRODUCTION** Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin et Nathalie Zemitlis. **INFORMATIQUE** Yanick Maréchal (administrateur web), Imane Bouharrar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique). **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRIVAGE** Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Maxime-Olivier Leclerc (coordonnateur du service à la clientèle), Manon Blanchette, Danièle Cantara, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez. **ADMINISTRATION** Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjo-

ACTUALITÉS

POSTES

SUIITE DE LA PAGE 1

coûte 269\$ par année pour desservir un domicile à la porte, mais seulement 120\$ avec une boîte collective. Les entreprises ne seront pas affectées par ce changement. Comme à l'heure actuelle, celles qui ont un niveau de courrier suffisant continueront de recevoir leurs lettres et colis à la porte. Postes Canada entend économiser à terme entre 700 et 900 millions de dollars par année, dont 400 à 500 millions avec la fin de la livraison porte-à-porte, grâce à la réduction par attrition de 6000 à 8000 postes de facteurs.

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses de la poste (STTP) n'approuve pas le changement. Il invite les gens à se plaindre de cette perte de service. «C'est un appel à l'action pour toutes les personnes, tous les groupes, tous les syndicats, toutes les municipalités, les personnes âgées, les personnes ayant des limitations fonctionnelles à se lever pour réclamer le maintien du service à la population, du maintien de la livraison à domicile et en même temps le service postal universel», a lancé Denis Lemelin, président national du STTP.

M. Lemelin fait valoir qu'au lieu de couper les services, Postes Canada devrait faire preuve d'ingéniosité et explorer de nouveaux créneaux. Déjà, à Toronto, un projet-pilote de livraison le soir même pour les achats en ligne va bon train. Le syndicat propose aussi depuis de nombreuses années d'imiter des pays tels que la France et de conjuguer services postaux et services bancaires. Elle a commandé à ce titre une étude au Centre canadien de politiques alternatives, déposée en octobre, indiquant que le nombre de succursales bancaires est passé entre 1990 et 2012 de 7964 à 6205. Dans 388 villes et villages du Québec, Desjardins est la seule présente. Or, Postes Canada a une force: un vaste réseau de succursales à travers le pays. Il y aurait, dit le syndicat, plus de comptoirs postaux que de restaurants Tim Hortons et McDonald's réunis!

M. Lemelin a été bien en peine de justifier le maintien d'un service que d'autres Canadiens ont perdu depuis longtemps. Selon lui, il en va d'une «forme de droit acquis». En outre, soutient-il, aucun pays développé n'a mis un terme à la livraison du courrier porte-à-porte. Il a été impossible de vérifier cette affirmation, mais tout indique que les choses pourraient changer. Les services postaux américains suivent la même tangente que les canadiens. L'U.S. Postal Service a admis considérer l'option d'abandonner la livraison à la porte, puisqu'elle perd 25 millions de dollars par jour.

En Grande-Bretagne, Royal Mail a été privatisée cet automne lors d'un lancement en Bourse qui a été des plus populaires. Ironie du sort, la grande patronne de Royal Mail est la Canadienne Moya Greene, qui a été à la tête de Postes Canada de 2005 à 2010. Elle avait à ce moment proposé l'idée d'une privatisation, refusée par un gouvernement conservateur minoritaire qui n'avait pas de plumes à perdre sur ce front. Certains analystes, dont l'ancien patron de Postes Canada Michael Warren, estiment que la fenêtre pour privatiser Postes Canada s'est depuis refermée parce que le déclin de la société de la Couronne est trop avancé pour intéresser quelque investisseur que ce soit.

Le gouvernement approuve

La décision de la société de la Couronne a été applaudie par le gouvernement conservateur. La ministre responsable, Lisa Raitt, a déclaré par voie de communiqué que «le gouvernement du Canada appuie Postes Canada dans ses efforts pour remplir son mandat d'assurer son autonomie financière afin de protéger les contribuables». Les trois partis d'opposition ont plutôt déploré le manque d'imagination de la société de la Couronne. Le Bloc québécois et le NPD estiment qu'il en va d'un service essentiel. C'est d'ailleurs au nom de l'importance des services postaux dans l'économie canadienne que le gouvernement conservateur avait forcé le retour au travail des travailleurs en lockout, en juin 2011.

Plusieurs se sont interrogés sur le moment de cette annonce, survenue le lendemain de la fin abrupte des travaux à la Chambre des communes. «On sent que cette solution a probablement été poussée par le gouvernement Harper», estime Denis Lemelin. «C'est une société de la Couronne, mais chaque fois qu'on discute avec Postes Canada, on se fait répondre qu'on attend la directive du gouvernement. [...] Il y a une relation très directe entre le gouvernement, le ministère des Finances et Postes Canada.» Le maire de Montréal, Denis Coderre, a critiqué sur Twitter la décision. «Postes Canada oublie ce que «services essentiels» veut dire... pas impressionné par timing de l'annonce.»

Pour ceux qui se posent la question, ces rationalisations n'affecteront en rien l'atelier du père Noël. Postes Canada confirme que le service de lettres, assuré par 9000 lutins bénévoles consacrant 220 000 heures de leur temps à la plume, est maintenu.

Le Devoir

Rectificatif

Un titre erroné chapeautait un article publié le mardi 10 décembre et portant sur la persécution dirigée contre l'athéisme en divers pays du monde. Il aurait fallu lire: «Le blasphème est toujours passible de prison au Canada», et non pas «L'athéisme est toujours passible de prison au Canada».



Josh Desjardins livre le courrier sur le Plateau Mont-Royal, à Montréal. Dans la rue, sur les perrons et dans les agoras virtuelles que sont Twitter et Facebook, la mort annoncée de la livraison à domicile a suscité inquiétudes et élans de sympathie.

«C'est vrai qu'on vous verra plus chez nous?»

ISABELLE PARÉ

Plusieurs facteurs étaient fermement attendus mercredi par leurs clients, le sourcil froncé, inquiets de la disparition annoncée de cette figure familière de leur quotidien. «C'est vrai qu'on vous verra plus chez nous?» Pour une rare fois, les rôles étaient inversés. Au tour des clients de polporter la nouvelle fraîche aux nombreux postiers, partis au petit matin livrer lettres et paquets, avant même que l'annonce de Postes Canada résonne sur toutes les ondes.

«Certains collègues l'ont appris de leurs clients, qui les ont arrêtés sur leur route», raconte Alain, un jeune postier, qui a endossé l'habit bleu et rouge de Postes Canada en 2006, après avoir quitté la restauration.

Dans la rue, sur les perrons et dans les agoras virtuelles que sont Twitter et Facebook, la mort annoncée de la livraison à domicile a suscité de nombreux élans de sympathie. Après le laitier, le colporteur et la cloche sympathique du camion à crème glacée, l'idée de voir le fidèle facteur rejoindre le clan des espèces disparues a égratigné le rayon nostalgique de bien des citoyens. «Demain, j'attends mon facteur à la

porte!», commentait une cliente solidaire sur Twitter.

Même les journaux français, qui suivent de près les soubresauts vécus par leur propre service postal public, ont relayé à profusion la nouvelle dans l'Hexagone.

Une figure du quotidien

À l'ère d'Internet, on ne gomme pas si facilement une figure aussi légendaire de l'imaginaire collectif. Et encore moins du quotidien de bien des gens. Alain, qui enfle du lundi au vendredi ses 11 km de route à la marche, voit tous les jours des gens qui le saluent par son petit nom, l'attendent au pas de la porte avec le sourire. «Même si je leur apporte des comptes à payer, je suis souvent la seule personne à qui ils parlent de la journée», confie ce jeune postier.

Mêmes échos pour Nathalie, inquiète de ce qui arrivera aux personnes chétives qui devront se rendre aux boîtes postales pour obtenir leur courrier. «C'est Noël quand on passe. Ils nous racontent leur vie. Une dame, maintenant déçédée, m'a même préparé un repas des Fêtes après mon horaire, pour me remercier. On connaît les familles, les enfants. J'espère qu'on ne parlera pas de

nous un jour comme d'un souvenir», dit-elle.

William, qui a embrassé ce métier idéalisé dans *Il Postino* presque «par romantisme», se voit comme une sorte d'agent urbain. Chaque jour amène de nouvelles rencontres, comme celle de ce vétéran du Vietnam qui lui tend l'été, de son deuxième étage, une bouteille de Gatorade attachée au bout d'une canne à pêche. «On sait quand des gens sont déçédés, quand ça va bien, quand ça va mal. Notre travail va changer, c'est sûr. Mais je pense que ceux qui ont le plus à perdre, ce sont nos clients.»

Si le courrier composé de lettres a lentement fondu au profit de l'Internet, la livraison des colis et des circulaires, elle, est en pleine explosion, disent tous ces facteurs. Ironiquement, bien avant d'annoncer la disparition lente des facteurs «à domicile», Postes Canada avait éradiqué le mot «facteur» de son langage administratif pour le troquer par «agent de livraison». «On a fait disparaître notre nom, dit William, maintenant, on nous fait disparaître tout court. J'espère que les gens vont protester!»

Le Devoir

COURS

SUIITE DE LA PAGE 1

clure le nouveau cours d'histoire, soit «Études sur le Québec». Toutefois, contrairement au français, à la philo, etc., le libellé ne renvoie cette fois à aucune discipline en particulier.

Enfin, on réduira de 4 à 2 le nombre d'unités requises en formation complémentaire, formation qui ne sera désormais constituée que d'un seul cours choisi à même les cours offerts dans les six domaines habituels, soit sciences humaines, culture scientifique et technologique, langue moderne, langage mathématique et informatique, art et esthétique et problématiques contemporaines. Selon nos informations, le comité-conseil de la formation générale a décidé d'inclure deux autres domaines, soit langue seconde et langue d'enseignement, où l'étudiant pourra suivre, par exemple, un cours de grammaire.

Quant au titre du cours, après discussions au ministère, il a été décidé de ne pas nommer le cours «histoire nationale» du Québec contemporain, mais plutôt simplement «histoire», pour éviter le caractère «explosif» du débat sur la nation qui pourrait en découler.

Réactions du milieu

Les deux grands syndicats représentant les enseignants des cégeps continuent de s'opposer à la suppression d'un cours complémentaire pour faire de la place au cours d'histoire. «C'est notre position depuis notre congrès en juin dernier [...] les enseignants croient qu'il est primordial que les étudiants puissent se frotter à un domaine de connaissances autre que celui dans lequel ils étudient», a dit Mario Beauchemin, le président de la Fédération des enseignants de cégep (FEC-CSQ). «Ça bouleverse aussi l'emploi de beaucoup d'enseignants précoces qui peuvent normalement compléter ou avoir une tâche avec ce type de cours. Il y a de nos collègues qui vont perdre leur emploi, carrément.»

Même son de cloche à la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), où on souligne l'importance de la formation complémentaire. Le syndicat réitère aussi qu'il est important qu'un cours d'histoire soit donné par un professeur d'histoire. «Si le ministre veut un cours d'histoire, ça ne pourra pas être des enseignants de sciences politiques. On ne peut pas mêler les genres. Ce sont des spécialistes des disciplines», a indiqué Micheline Thibodeau, vice-présidente à la FNEEQ.

Le président de l'Association des professeurs d'histoire des collèges du Québec, Vincent Duhaime, abonde en ce sens. Selon lui, si les «objectifs et standards», qui déclinent les objectifs du cours et les moyens d'y arriver, font référence à une discipline en particulier, il devient difficile pour des non-historiens de revendiquer le droit de pouvoir donner ce cours.

Le Réseau des sciences humaines des collèges du Québec (RSHCQ) estime qu'au contraire, le cours d'histoire pourrait parfaitement être donné par un spécialiste d'une autre discipline, comme la sociologie ou la politique. «L'histoire s'intègre dans les différents types d'analyses au niveau collégial. C'est rare qu'on ne doive pas faire un peu d'histoire. Je suis sociologue et ça relève de l'évidence dans mon cas», a dit Claire Denis, enseignante au Cégep de Sherbrooke et présidente du conseil d'administration du RSHCQ. «Le cours serait tout aussi pertinent s'il était donné par des enseignants d'autres disciplines.»

Le Devoir

COULEUVRE

SUIITE DE LA PAGE 1

trouve que dans la région de Montréal et qu'il s'agit de la limite nord de son aire de répartition en Amérique du Nord. Et pour son plus grand malheur, la couleuvre brune affectionne les terrains vacants et en friche qui, tôt ou tard, sont susceptibles d'accueillir des projets de construction.

Les couleuvres du pont Champlain

Les couleuvres sont aussi présentes aux abords du pont Champlain, principalement du côté de Montréal et sur l'île des Soeurs. Dans leur rapport d'évaluation environnementale sur le projet du nouveau pont, les firmes Dessau et Cima + préviennent déjà Transport Canada que des précautions devront être prises avant le début du chantier. Les couleuvres devront être déplacées dans des lieux plus propices et un suivi sur quatre ans devra être fait pour s'assurer que les reptiles se sont bien adaptés à leur nouvel habitat.

Étudiant à la maîtrise en biologie à l'Université de Montréal, Philippe Lamarre connaît bien la couleuvre brune, car il en a fait l'objet de ses recherches. Si elle fait tant parler d'elle, ce n'est pas parce qu'il y en a beaucoup, mais parce qu'on utilise fréquemment son habitat, confirme-t-il: «Les habitats qu'elle préfère, ce sont des terres en friche, des terrains ouverts, des champs abandonnés. Ce sont souvent des endroits où il va y avoir des projets de construction ou des routes qui vont passer. Elle a fini par être souvent dans les jambes.»

Dans le cadre de son projet de maîtrise, M. Lamarre a échantillonné des couleuvres brunes dans 10 habitats de la région de Montréal. Or, moins trois ans plus tard, trois de ces habitats avaient été détruits ou altérés en raison de travaux de construction, a-t-il constaté.

Aux abords du pont Champlain, la couleuvre

L'Ordre des ingénieurs appuie Québec

Selon le président de l'Ordre des ingénieurs du Québec, Daniel Lebel, Ottawa devrait étudier sérieusement la proposition du gouvernement du Québec de créer un bureau de projet conjoint pour le nouveau pont Champlain. Dans une lettre qu'il a fait parvenir au Devoir et que nous reproduisons sur notre site Internet, M. Lebel rappelle que le projet est complexe et qu'il faudra s'assurer que les exigences contenues dans les appels d'offres en matière de design, de finances et de délais sont respectées.

brune abonde, note M. Lamarre. «C'est un des endroits où j'en ai trouvé le plus. J'avais de la difficulté à trouver d'autres espèces que la couleuvre brune.»

Il doute toutefois que le déplacement des couleuvres soit utile, car l'élément critique à leur survie, c'est leur site d'hibernation. «C'est très à la mode de les déplacer, mais on ne sait même pas si ça marche, dit-il. Beaucoup d'études qui ont été faites sur d'autres espèces qui ont été relocalisées, mais pour lesquelles ça n'a pas marché. À mon avis, il faudrait peut-être faire des concessions, détruire certains habitats mais en protéger d'autres pour faire de la conservation efficace.»

Faucons pèlerins

Les couleuvres brunes ne sont pas les seules bêtes dont il faudra se préoccuper dans le cadre du projet du nouveau pont Champlain. Dessau et Cima + consacrent une partie importante de leur rapport aux impacts que les travaux auront sur la faune et la flore. Les firmes indiquent que 67 espèces de poissons ont été réper-

torisées dans la zone visée, dont l'anguille d'Amérique, une espèce préoccupante en vertu de la Loi sur les espèces en péril, et quatre espèces protégées par la législation québécoise, soit l'aloë savoureuse, le brochet maillé, l'esturgeon jaune et la tête rose.

Parmi la faune ailée, on cite deux espèces qui ont adopté l'actuel pont Champlain pour nicher: le faucon pèlerin, espèce désignée vulnérable au Québec, et les hirondelles à front blanc.

Pendant les travaux, le faucon pèlerin pourra nicher sur d'autres structures comme le pont Jacques-Cartier, l'oratoire Saint-Joseph et l'Université de Montréal, croit-on. Mais le plus tôt possible avant le démantèlement du pont actuel, il faudra déplacer les nichoirs existants et les installer sous la nouvelle structure, soulignent-elles.

La Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain confirme la présence d'un couple de faucons sur le pont Champlain. «Les faucons ont tendance à venir sur nos ponts, mais c'est souvent un seul couple par pont parce que c'est un animal très territorial», explique Jean-Vincent Lacroix, le directeur des communications.

Les faucons ont aussi l'avantage d'éloigner les pigeons, signale M. Lacroix: «Les fientes de pigeons sont nocives pour la structure, ce qui n'est pas le cas des fientes de faucons.»

Le rapport d'évaluation environnementale fait aussi état des petites îles qui abritent des oiseaux près du pont Champlain, dont l'île de la Couvée, un refuge d'oiseaux migrateurs protégé en vertu de la loi fédérale.

L'étude évoque d'ailleurs la présence, sur la plus grande île, d'une colonie de goélands à bec cerclé qui, entre 1970 et 1990, comptait près de 30 000 couples. Les auteurs prennent soin de préciser que «depuis ce temps, la colonie n'a cessé de décliner en raison, entre autres, de la présence d'une famille de renards roux.»

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

D
Le Devoir sur ledevoir.com

sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390